



Boissy le 11 janvier 2013

Monsieur [REDACTED], DOTC 95  
7 place des Cerclades  
95011 Cergy cedex

Objet : suspension de la réorganisation « Grand Cergy »

Monsieur,

L'ensemble des organisations syndicales ont clairement exprimé leur opposition au projet « Grand Cergy »

- Le Comité Technique et aucun de ses membres ne s'est exprimé en faveur du projet.
- Le seul CHS/CT consulté, d'ailleurs après le Comité Technique, celui de la PIC n'a pu se prononcé faute d'éléments suffisants. Pourtant son avis est obligatoire pour que le CT soit valablement consulté à son tour.
- A cela s'ajoute l'aspect CHS/CT. Il nous semble qu'au regard du périmètre manifestement variable de cette réorganisation, les autres CHS /CT des autres établissements (PDC d'Osny, de Taverny et de Cergy) impactés par le projet devraient être au préalable consultés avec cette fois les documents adéquats.

Par ailleurs le CHS/CT de la PIC Val d'Oise a diligenté une expertise dont il serait bon d'en attendre le résultat.

- Nous pensons qu'au regard de tous ces éléments nous ne pouvons en l'état participer aux négociations sociales prévues les 15,16 et 18 Janvier 2013.
- Avant toutes négociations, nous exigeons le respect des règles en vigueur **ainsi que la suspension du Projet « Grand Cergy »**

Veuillez agréer, Monsieur le DOTC, nos salutations syndicales

Pour SUD



Pour la CGT



Pour la CFDT



Pour FO



Pour la  
CFTC



Pour la CNT

